



الهيئة المغربية لسوق الرساميل  
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITAUX

Rabat, le 15 septembre 2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Visa de l'AMMC sur le prospectus relatif à l'émission par CFG BANK d'un emprunt obligataire subordonné**

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) porte à la connaissance du public qu'elle a visé en date du 15 septembre 2022, sous la référence VI/EM/027/2022, un prospectus relatif à l'émission par CFG BANK d'un emprunt obligataire subordonné.

Le prospectus visé par l'AMMC est constitué de :

- Le document de référence de CFG Bank relatif à l'exercice 2021, enregistré par l'AMMC le 08 septembre 2022 sous la référence EN/EM/020/2022;
- La note d'opération.

Les principales caractéristiques de cet emprunt sont les suivantes :

	Tranche A (A taux fixe - cotée)	Tranche B (A taux fixe - non cotée)	Tranche C (Révisable annuellement - cotée)	Tranche D (Révisable annuellement - non cotée)
<b>Plafond de tranche</b>	160 000 000 MAD	160 000 000 MAD	160 000 000 MAD	160 000 000 MAD
<b>Taux d'intérêt facial</b>	<u>Fixe.</u> En référence au taux 10 ans, déterminé à partir de la courbe des taux de référence du marché secondaire des bons du Trésor telle qu'elle sera publiée par Bank Al-Maghrib en date 20 septembre 2022, augmenté d'une prime risque.		<u>Révisable annuellement</u> En référence au taux plein 52 semaines (taux monétaire) déterminé en référence à la courbe des taux de référence du marché secondaire des bons du Trésor telle qu'elle sera publiée par Bank Al-Maghrib en date du 20 septembre 2022, augmenté d'une prime risque.	
<b>Prime de risque</b>	Entre 70 et 90 pbs		Entre 65 et 85 pbs	
<b>Remboursement du principal</b>	In fine			
<b>Garantie de remboursement</b>	La présente émission ne fait l'objet d'aucune garantie particulière			
<b>Maturité</b>	10 ans			
<b>Méthode d'allocation</b>	Adjudication à la française avec priorité aux tranches A et B (à taux fixe), puis aux tranches C et D (révisables annuellement)			
<b>Négociabilité des titres</b>	Bourse de Casablanca	De gré à gré (hors bourse)	Bourse de Casablanca	De gré à gré (hors bourse)

La période de souscription s'étale du 26 septembre au 03 octobre 2022 inclus.

Le montant total de l'opération sur les quatre tranches ne devra pas excéder la somme de MAD 160 000 000.

Un extrait du prospectus est disponible sur le site internet de l'émetteur :

<https://www.cfgbank.com/particuliers/cfg-bank-etmoi/communication-financiere/>.

Aussi, les résumés du prospectus en langues arabe et anglaise seront publiés incessamment sur le site internet de l'émetteur (<https://www.cfgbank.com/particuliers/cfg-bank-etmoi/communication-financiere/>) et sur le site internet de l'AMMC ([www.ammc.ma](http://www.ammc.ma)).

Le prospectus visé par l'AMMC est :

- Remis ou adressé sans frais à toute personne dont la souscription est sollicitée ou qui en fait la demande ;
- Tenu à la disposition du public au:
  - Siège social de CFG Bank : : Rue Ibnou Toufail 20100 - Casablanca;
  - Siège social de CFG Finance : 5-7, rue Ibnou Toufail - Casablanca.
- Disponible au siège de la Bourse de Casablanca et sur son site internet ;
- Enfin, il est également disponible sur le site de l'AMMC ([www.ammc.ma](http://www.ammc.ma)) et sur le site internet de l'émetteur.

CP/EM/047/2022

**Autorité Marocaine du Marché des Capitaux :**

**Tél :** 05 37 68 89 71

**E-Mail :** [OperationsFinancieres@ammc.ma](mailto:OperationsFinancieres@ammc.ma)